

État d'avancement

Premier comité de pilotage

Le premier comité de pilotage s'est tenu le 19 novembre à Bray-sur-Seine. Cette première réunion a eu pour objet de présenter aux membres du COPIL les sites concernés, la démarche Natura 2000 ainsi que l'état d'avancement des prospections de terrain.

Prospections

Dans le cadre de l'élaboration du DOCOB de la ZPS, le diagnostic ornithologique du site a été confié à l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing et du Massif de Fontainebleau (ANVL). La phase de terrain et les synthèses bibliographiques sont à présent quasiment terminées. Elles ont notamment permis d'évaluer les populations des 21 espèces d'intérêt communautaire ayant

permis la désignation du site et de mettre en évidence la présence de nouvelles espèces non mentionnées jusqu'alors.

Sur le périmètre du SIC, les premières prospections de terrain ont également débuté, aboutissant à une cartographie à une échelle fine de plus de 100 hectares d'habitats naturels. Boisements alluviaux, mégaphorbiaies et végétations aquatiques font partie des éléments remarquables identifiés sur le site.

Consultations

La phase de consultation a, dans le même temps, été lancée et a permis un premier recueil d'informations auprès de différents acteurs (DIREN, AGRENABA, ANVL).

Les consultations se poursuivront dans les mois à venir.

Naviguer sur...

• Portail Natura 2000
<http://www.natura2000.fr/>

• Site de la Commission européenne
http://ec.europa.eu/environment/nature/natura2000/index_en.htm (en anglais)

Expression libre...

Commentaires, questions, recommandations, vous êtes propriétaires, usager, gestionnaire ?... Apportez votre participation à cette démarche en nous contactant.



Qui contacter et comment ?
Communauté de Communes de la Bassée
12, rue Joseph Bara
77480 Bray sur Seine
01 60 67 09 10

Biotope
Damien Uster, Sylvain Froc ou Ludivine Doyen
3/5 rue Lespagnol
75980 Paris Cedex 20
01 40 09 04 37
duster@biotope.fr



- Collectifs, 2002. Cahier des habitats. La documentation française
- Guide méthodologique des Documents d'Objectifs Natura 2000 – RNF/ATEN. Disponible à l'ATEN – 2, place Viala 34060 MONTPELLIER Cedex 1
- « Natura 2000 Infos » (lettre d'information nationale sur Natura 2000). Disponible au ministère de l'Écologie et du Développement Durable, DNP, Bureau des habitats naturels – 20, avenue de Ségur 75032 PARIS 07 SP
- « Lettre d'information Natura 2000 » (lettre d'information de la Commission européenne). Disponible à la DG XI – D2, TRMF 02/04, Commission européenne – 200, rue de la Loi B-1049 BRUXELLES

À lire sur le sujet...

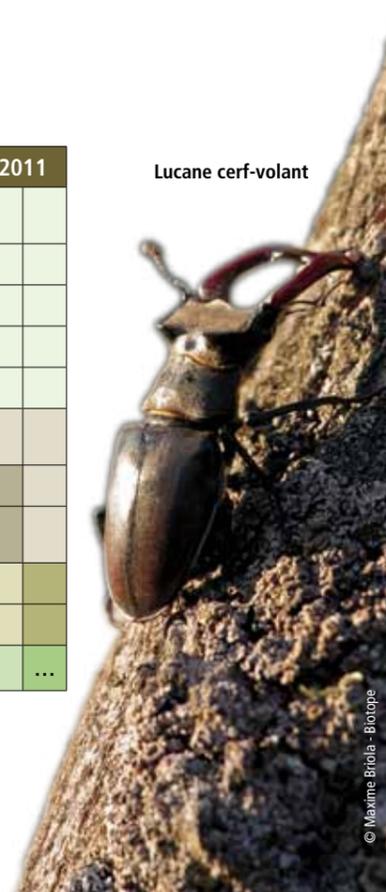
Calendrier et phases de réalisation des Docob : deux dossiers menés en parallèle

Phases	Actions	2009	2010	2011
Diagnostics écologique et socio-économique	Bibliographie, inventaires d'espèces, cartographies des sites			
	Consultations des acteurs			
	Synthèse des diagnostics et définition des enjeux			
	Infosite n°2			
Définition des objectifs de conservation et du programme opérationnel	Second comité de pilotage			
	Définition des objectifs de conservation et des orientations de gestion			
	Réunions en groupes de travail			
Finalisation du DOCOB	Rédaction de la Charte Natura 2000, définition des mesures de gestion et élaboration des cahiers des charges			
	Comité de pilotage de validation			
Animation du site	Infosite n°3			
	Vie du site et animation avec les acteurs locaux			...

Après finalisation des Documents d'Objectif, débute la phase d'animation au cours de laquelle sont mises en place les mesures contractualisées.

Le DOCOB peut être révisé au vu du suivi écologique ou des mesures de gestion mises en place pendant la période d'animation. Une évaluation de l'état de conservation des espèces et habitats devra également être réalisée à intervalles réguliers.

Lucane cerf-volant



© Maxime Brihla - Biotope

Zone de Protection Spéciale FR112002 « Bassée et plaines adjacentes »
Site d'Importance Communautaire FR1100798 « La Bassée »

© Thomas Menut - Biotope

Édito

La Bassée, vaste plaine alluviale inondable de la vallée de la Seine, occupe plus de 30 000 hectares entre Montereau-Fault-Yonne (Seine-et-Marne) et Romilly-sur-Seine (Aube). Ce territoire, fortement lié à la dynamique du fleuve, abrite une mosaïque de milieux naturels et semi-naturels d'une grande richesse floristique et faunistique. De nombreuses espèces rares ou en danger se développent ainsi sur le site ou le fréquentent à un moment de leur cycle de vie, contribuant à lui donner une forte valeur patrimoniale. Des habitats naturels remarquables, représentés notamment par des secteurs préservés de forêts alluviales, subsistent également sur ce secteur.

Afin de prendre en compte cette richesse, la Bassée seine-et-marnaise a fait l'objet de la désignation, sur une partie de son territoire, de deux sites Natura 2000, l'un au titre de la directive européenne « Habitats, Faune, Flore » et l'autre, au titre de la directive « Oiseaux ».

Cette désignation s'accompagne de l'élaboration d'un plan de gestion, le Document d'Objectifs, réalisé en concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire. Cette démarche, propre à la France, invite l'ensemble des acteurs à s'impliquer pour une meilleure prise en compte des richesses naturelles de la Bassée dans les activités humaines.

Dans le cadre de cette démarche, la communication s'avère fondamentale pour informer et éclairer sur les tenants et les aboutissants de ce projet de territoire alliant développement durable et prise en compte des activités humaines.

Ce premier Infosite a pour but de présenter, à l'ensemble des acteurs du territoire, l'intérêt des territoires concernés, la démarche mise en place pour l'élaboration des Documents d'Objectifs ainsi que l'état d'avancement des travaux en cours.

L'équipe Biotope

C'est quoi 'Natura 2000' ?

Le réseau Natura 2000 est un réseau européen de sites naturels dont l'objectif est de préserver la biodiversité en harmonie avec les activités humaines. Il vise ainsi à favoriser le maintien de la diversité des espèces et des habitats naturels sur l'ensemble de l'espace communautaire en instaurant un ensemble cohérent de sites naturels ou semi-naturels remarquables, appelés « sites Natura 2000 », tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, et culturelles.

La démarche française ?

La démarche française s'accompagne d'une implication forte des acteurs locaux dans

l'élaboration des Documents d'Objectifs (DOCOB). Afin de tenir compte de l'ensemble des aspects économiques, sociaux et environnementaux dans le cadre de la gestion de ces espaces, un Comité de pilotage (COPIL), est désigné pour chacun des sites. La philosophie de la démarche permet la participation de chacun dans l'élaboration du DOCOB.

Quelles sont les conséquences de la désignation d'un site ?

Il ne s'agit en aucun cas de créer des espaces « sous cloche », d'où l'homme serait exclu. La Commission européenne, précise en effet que « les activités traditionnelles, la chasse, l'exploitation agricole, piscicole

et forestière seront préservées ». Le périmètre retenu au titre de Natura 2000 pourra bénéficier de financements de la part de l'État et de l'Europe, voire des collectivités, pour la gestion des espaces naturels. Les modalités de cette gestion seront définies dans le DOCOB spécifique au site. Natura 2000 offre par ailleurs au site un « label », bénéfique pour son économie locale, et le place au cœur d'un réseau européen d'échanges d'expériences et de connaissances scientifiques.

Qui ?

Le Comité de pilotage présidé par la Communauté de Communes de la Bassée qui regroupe les principaux acteurs du

Infosite n°1
Février 2010

Le Cuivré des marais, espèce fortement liée aux zones humides, récemment découverte sur la Bassée

Le mot de la présidente du comité de pilotage

Voilà maintenant un peu plus de 4 ans que nous nous sommes engagés dans la mise en œuvre de la démarche « Natura 2000 ». Le maintien des espèces et de leurs habitats est affaire de tous. C'est la raison pour laquelle ce réseau est basé sur la concertation et l'association des acteurs locaux. Il s'agit notamment au moyen d'actions, d'animation d'expliquer et de faire partager la nécessité de préserver ce patrimoine qui est notre cadre de vie et notre environnement.

Anne-Marie Charle, présidente de la Communauté de Communes de la Bassée

Un résumé ?

- Des milieux naturels et des espèces animales et végétales rares ou menacées à l'échelle européenne, pour lesquels des mesures de conservation deviennent nécessaires.
- Un projet des États membres de l'Union européenne.
- Un réseau de sites à fort intérêt écologique.
- Deux textes fondateurs : la directive « Habitats » (1992) et la directive « Oiseaux » (1979).
- Une procédure centrée sur les acteurs du territoire, mise en place à l'échelle LOCALE.

site : administrations, collectivités, organismes socioprofessionnels, associations, gestionnaires... Le comité de pilotage est l'organe officiel de concertation, il participe activement à l'élaboration des DOCOB.

- **Biotope** : prestataire technique retenu pour l'élaboration des DOCOB, le bureau d'études aura pour mission de mener à bien les missions d'inventaires, de consultation, de synthèse et de rédaction.
- **Vous** : habitants, agriculteurs, entrepreneurs, services de l'État ou collectivités locales, chasseurs, pêcheurs... L'ensemble des acteurs et des usagers du site sont impliqués.

Les sites Natura 2000 de la Bassée : richesse de deux sites imbriqués

Deux sites appartenant au réseau Natura 2000 sont ainsi présents sur le territoire de la Bassée. Il est cependant important de bien distinguer les spécificités de chacun des sites : l'un vise à la conservation des espèces d'oiseaux et l'autre cible les habitats naturels et les autres espèces de flore et de faune (hors oiseaux). L'élaboration des DOCOB de ces deux sites est mise en place de façon simultanée, en suivant une méthode similaire et avec l'appui d'un comité de pilotage commun. Mais ce sont bien deux DOCOB (un pour chaque site), qui seront réalisés.

C'est son histoire

La richesse de la Bassée seine-et-marnaise fait, depuis longtemps, l'objet d'une attention particulière. Les premières mesures concrètes de protection ont vu le jour en 2002 avec le classement de plus de 850 hectares en réserve naturelle nationale. Reprenant en grande partie les contours de la réserve, un premier Site Natura 2000, le Site d'Importance Communautaire (SIC) « la Bassée », désigné au titre de la Directive Habitats a vu le jour. À cette occasion, un premier DOCOB a été réalisé et validé en 2007.

Le périmètre de ce site ayant fait l'objet d'un ajustement récent (ajout de 550 hectares supplémentaires de forêts alluviales à fort intérêt patrimonial), un nouveau DOCOB doit être élaboré. En 2006, un nouveau zonage est désigné, cette fois-ci au titre de la Directive Oiseaux. C'est la naissance de la Zone de Protection Spéciale (ZPS) « Bassée et plaines adjacentes » qui englobe un vaste territoire à forts enjeux ornithologiques.

Le SIC

Les chiffres :
 - Surface : 1404 hectares
 - 18 communes concernées
 - 13 espèces animales d'intérêt communautaire mentionnées sur le site
 - 5 types d'habitats naturels d'intérêt communautaire, dont certains prioritaires à l'échelle de l'Union Européenne

Les espèces présentes

Le site de la Bassée présente un intérêt certain pour de nombreuses espèces de faune et de flore dont certaines font l'objet d'une attention particulière à l'échelle européenne. On peut notamment citer :

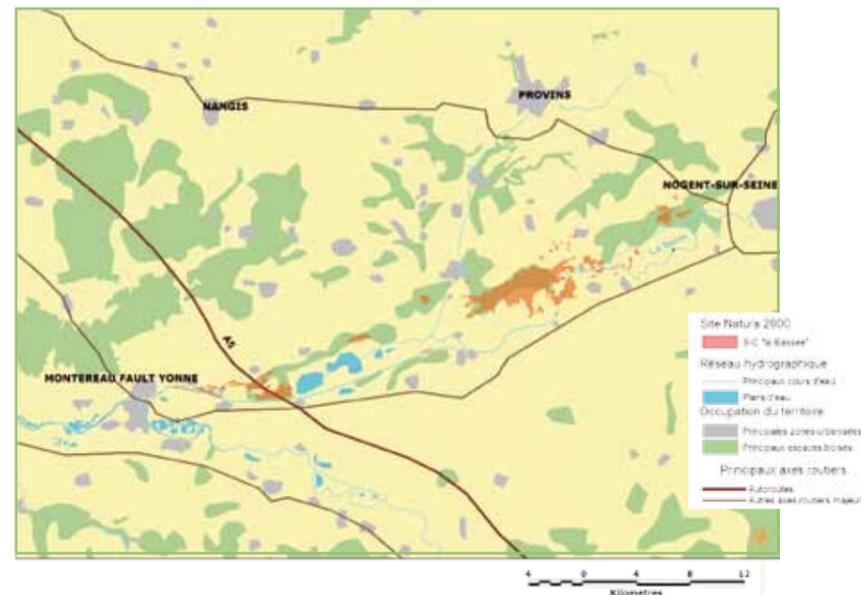
- La Cordulie à corps fin, l'Écaille chinée ou le Lucane cerf-volant pour les insectes ;
- Le Grand Murin et le Murin de Bechstein pour les chauves-souris ;
- Le Chabot, la Bouvière ou la Lamproie de Planer pour les poissons.

Les habitats naturels

La Bassée abrite plusieurs habitats d'intérêt communautaire à forte valeur patrimoniale. Fortement liés à la dynamique du fleuve et à son régime de crue, ils sont, pour certains, en forte régression à l'échelle nationale, voire européenne. Ont ainsi été identifiés sur le site les habitats d'intérêt communautaire suivants :

- Forêts alluviales à Aulne et Frêne ;
- Forêts alluviales à Chêne pédonculé et Orme lisse ;
- Prairies humides à Molinie ;
- Mégaphorbiaies ;
- Pelouses sèches sur sols calcaires.

Localisation du SIC « La Bassée »



La Cordulie à corps fin, libellule bien représentée en Bassée



Le Chabot, espèce d'intérêt communautaire fréquentant les cours d'eau de la Bassée



Grand Murin

Habitat naturel et espèce d'intérêt communautaire ?

Habitat ou espèce remarquable, en danger, vulnérable, rare ou endémique requérant une attention particulière à l'échelle européenne et qui figure aux annexes I, II ou IV de la directive « Habitats » ou à l'annexe I de la directive « Oiseaux ».

La ZPS

Les chiffres :
 - Surface : 27 643 hectares
 - 39 communes concernées
 - 21 espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire mentionnées sur le site

Le site présente, en toute saison, un fort intérêt pour les oiseaux. Site de nidification au printemps, il offre également des conditions idéales pour l'avifaune migratrice et hivernante en halte ou stationnement prolongé. La diversité des territoires concernés est favorable à la présence de nombreuses espèces, dont certaines sont d'intérêt européen majeur.

Plusieurs cortèges sont ainsi représentés :

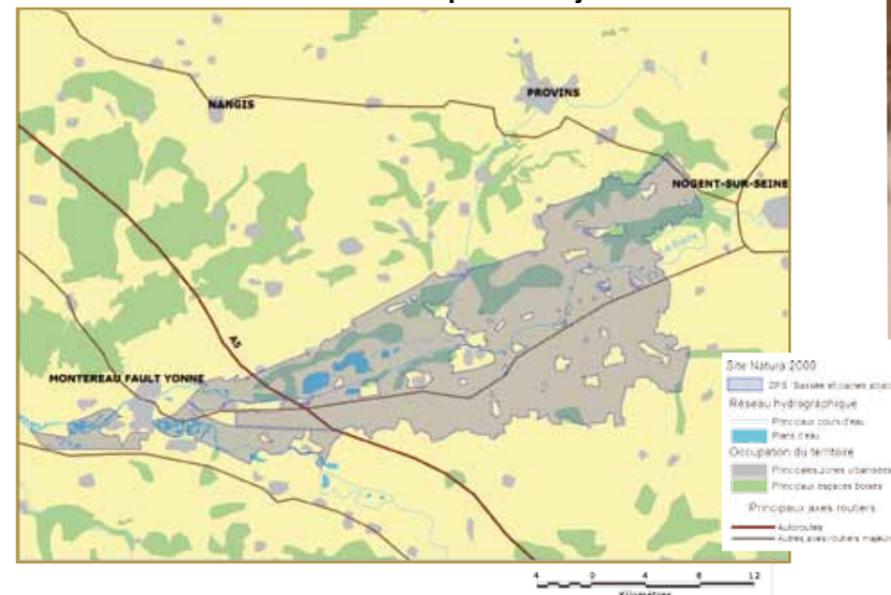
- Les oiseaux fréquentant les boisements : Pics noir et mar, rapaces nicheurs (Milan noir notamment) ;
- Les oiseaux liés aux plans d'eau et rivières : Martin-pêcheur d'Europe, Sternes pierregarin et naine, Mouette mélanocéphale ;

Milan noir



© Olivier Larrey - Biotopie

Localisation de la ZPS « Bassée et plaines adjacentes »



Vous avez dit « DOCOB » ?

Le document d'objectifs est un document de diagnostic du site Natura 2000 et de planification de sa gestion. Il est constitué de plusieurs parties :

- Un état initial qui analyse l'état de conservation des habitats naturels et des espèces ayant justifié la désignation du site, et qui décrit les activités humaines en place et leurs interactions avec ces habitats et ces espèces ;
- Des objectifs de développement durable permettant de concilier la conservation des habitats naturels et des espèces avec les activités économiques, sociales et culturelles en place ;
- Des mesures de gestion permettant d'atteindre ces objectifs. Ces mesures peuvent prendre la forme de contrats Natura 2000 qui sont proposés aux propriétaires ou ayants droit du site et donnent lieu à une contrepartie financière ;
- Des procédures de suivi et d'évaluation de l'état de conservation des habitats et des espèces, et des mesures de gestion proposées.



La forêt alluviale, un milieu riche accueillant une avifaune diversifiée

Pie-grièche écorcheur



© Olivier Larrey - Biotopie

Martin-pêcheur d'Europe



© Olivier Larrey - Biotopie

Mouette mélanocéphale, espèce fréquentant les plans d'eau de la Bassée où elle trouve des habitats de nidification favorables



© Vincent Delcourt - Biotopie